

NOTICE – Adhésion à la licence Swiss Deaf Sport

Fiche d'information pour nos membres relative à l'utilisation de la licence Swiss Deaf Sport.

Demande d'adhésion:

- Tous les formulaires (adhésion, mutation et résiliation) sont téléchargeables sur www.swissdeafsport.ch.
- Le dossier complet, soit le formulaire de demande de licence **dûment rempli** (signé par le/la président/e pour les membres de club sportif affilié) accompagné de la copie du passeport et de l'audiogramme, est à envoyer à Swiss Deaf Sport : Bureau Swiss Deaf Sport, Oerlikonerstrasse 98, 8057 Zurich ou par courriel (documents PDF distincts) à contact@swissdeafsport.ch.
- **Audiogramme:**
*Pour participer aux **manifestations sportives nationales** (championnats suisses et coupe suisse), il suffit de présenter un audiogramme établi par un médecin ORL précisant les dB et datant de moins de 3 mois.*
*Pour participer aux **manifestations sportives internationales** (championnats d'Europe, championnats du monde, Deaflympics, matchs internationaux et tournois internationaux), l'**audiogramme ICSD est obligatoire et doit être commandé auprès de Swiss Deaf Sport**. La taxe de Fr. 20.00 sera facturée séparément par Swiss Deaf Sport.*
- Le Bureau de Swiss Deaf Sport étudie le dossier et décide de l'admission.

Combien coûte une adhésion et comment est-elle facturée?

Catégories d'adhésion		Cotisation annuelle
Membre Swiss Deaf Sport direct (sans club de sport)	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de participer aux Deaflympics, CM et CE • Pas de participation aux championnats suisses / à la coupe suisse • Tarif préférentiel sur différents cours 	Fr. 150.00
Membre d'un club de sport	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de participer aux Deaflympics, CM et CE • Possibilité de participer aux championnats suisses / à la coupe suisse • Tarif préférentiel sur différents cours 	Fr. 40.00
Membre d'un club de sport (âgé de moins de 18 ans)	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de participer aux Deaflympics, CM et CE • Possibilité de participer aux championnats suisses / à la coupe suisse • Tarif préférentiel sur différents cours 	Fr. 10.00

+ **Frais de dossier pour première inscription Fr. 10.00**

Quand vais-je recevoir ma carte de licence?

Dès lors que l'admission est validée, l'adhérent reçoit la facture de cotisation. La licence est envoyée après confirmation de paiement.

L'adhésion annuelle est-elle automatiquement renouvelée?

Oui! La facture électronique de cotisation annuelle est envoyée par courriel au mois de janvier.

Résiliation de l'adhésion Swiss Deaf Sport

- La demande d'annulation d'adhésion doit être soumise au Bureau Swiss Deaf Sport **avant le 30 novembre** de l'année en cours (terminant le **31 décembre**) au moyen du "formulaire d'annulation d'adhésion" dûment rempli et signé (signature du président et cachet du club affilié, pour les membres de clubs).
- **Toute demande reçue après le 30 novembre ne pourra être prise en considération que pour l'année suivante et la facture de cotisation annuelle devra être payée.**

Particularités de la licence Swiss Deaf Sport

- Veuillez conserver soigneusement votre licence. Vous devez la présenter à chaque compétition de Swiss Deaf Sport (CS/Cup). Sans licence, l'athlète n'a pas le droit de participer aux championnats suisses!
- Une carte de licence perdue sera remplacée moyennant finance de Fr. 10.00. Le changement de nom, après un mariage par ex., est gratuit.
- Pour toute question ou complément d'information, n'hésitez pas à contacter le Bureau de Swiss Deaf Sport, Oerlikonerstr. 98, 8057 Zürich, Tel. 044/312.13.93, WhatsApp: 076/517.43.73, contact@swissdeafsport.ch